



Association  
des Bibliothécaires  
de France

Région Bretagne

## Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne conduit la politique culturelle de l'État dans la région Bretagne et dans les départements qui la composent. Elle est placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département.

*Elle exerce également une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales dans tous les secteurs d'activité du ministère de la Culture et de la Communication : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique, danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel.*

[En savoir plus sur la DRAC Bretagne](#)